



## AVIS DE COURSE

Nom de l'épreuve : **EUROCOUPE DES DUNES DE FLANDRES**

Dates complètes : Samedi 03 Avril au Lundi 05 Avril 2010

Lieu : Bray-Dunes

Autorité Organisatrice : YCBD Yacht Club de Bray-Dunes

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

**Sans objet pour l'Eurocoupe 2010**

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) F18 et INC.
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à Yacht Club de Bray-Dunes Base du clos Fleuri – 120 Boulevard Georges Pompidou – BP60049 59123 BRAY-DUNES, au plus tard l'inscription se fera à la base du YCBD le 03 Avril 2010 matin de 8h00 à 12h00.
- 3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs

- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
- l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

**3.4.** Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

#### 4. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
F18	100 Euros
INC	100 Euros
Solitaire INC	50 Euros

*Coordonnées bancaires pour virement :*

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
15629	02748	00028620740	50	EUR	CCM DUNKERQUE MALO
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1562	9027	4800	0286	2074 050
Domiciliation			BIC (Bank Identifier Code)		
CCM DUNKERQUE MALO			CMCIFR2A		
71 RUE ROGER SALENGRO			Titulaire du compte (Account Owner)		
59123 BRAY DUNES			YACHT CLUB DE BRAY-DUNES		
Tél : 08 20 35 20 44			120 BOULEVARD GEORGES POMPIDOU		
			BP 60049		
			59123 BRAY DUNES CEDEX		

#### 5. POULES ou GROUPES DE QUALIFICATION

Il n'y a pas de Poules ou Groupes de Qualification de prévu

#### 6. PROGRAMME

- 6.1.** Confirmation d'inscription :  
Samedi 03 Avril 2010 de 08h00 à 12h00
- 6.2.** Jauge et contrôle :  
La jauge pourra se faire tout au long de la régata.
- 6.3.** Jours de course et programme :

Date	Classe	Courses du jour	Horaire	Animation	Horaire
03 Avril	F18 et INC	Courses à suivre et/ou Raid	13h00	Soirée d'accueil	19h00
04 Avril	F18 et INC	Courses à suivre et/ou Raid	10h00	Repas des concurrents et des bénévoles.	19h00
05 Avril	F18 et INC	Courses à suivre	10h00	Remise des prix	17h00

		et/ou Raid			
--	--	------------	--	--	--

**6.4.** L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est :

- 13h00 le Samedi 03 Avril 2010
- 10h00 le Dimanche 04 Avril 2010
- 10h00 le Lundi 05 Avril 2010

## **7. JAUGE**

La jauge pourra se faire tout au long de la régata.

## **8. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le Samedi 03 Avril 2010 à 12h00 ou seront affichées selon la Prescription Fédérale.

## **9. LES PARCOURS**

Les parcours à effectuer sont les suivants : Banane ou variable si Raid

## **10. SYSTEME DE PENALITE**

Pour les catamarans, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## **11. CLASSEMENT**

**11.1.** Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 3

**11.2.** Les classements sont :

INC

F18

Autres séries : classement si 7 bateaux ou plus dans la série, si moins de 7 alors classement en INC.

Si moins de 10 catamarans dans la série F18, il n'y aura pas de classement spécifique et cette série sera intégrée au classement en INC.

### **11.3. Courses retirées**

**a.** Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : 3

**b.** Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : 4

**c.** Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores est de : 8

**11.4.** Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

## 12. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 13. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- Lots pour tous les concurrents
- Trois chèques cadeaux de 30 euros seront offerts par le club lors d'un tirage au sort entre les équipiers (hors les trois premiers F18 et INC)
- **Pour la classe F18 spécifiquement, les prix seront attribués de la manière suivante :**

<b>1<sup>er</sup> équipage</b>	<b>Chèque cadeau de</b>	<b>500 Euros</b>
<b>2<sup>nd</sup> équipage</b>	<b>Chèque cadeau de</b>	<b>300 Euros</b>
<b>3<sup>ème</sup> équipage</b>	<b>Chèque cadeau de</b>	<b>200 Euros</b>

## 14. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 15. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## 16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Sylvain PLANCKAERT : +33 6 35 26 00 92  
Lydie VANHILLE : +33 6 22 13 64 57

*YCBD Yacht Club de Bray-Dunes - Base du clos Fleuri- 120 boulevard Georges Pompidou – BP 60049 – 59123 BRAY-DUNES*

Coordonnées GPS : Nord 51°04'37"  
Est 02°30'30"

Email: [ycbd@wanadoo.fr](mailto:ycbd@wanadoo.fr)

Site Web: [www.ycbd.org](http://www.ycbd.org)